

FAQ

- [Comment réserver un document \(CD, DVD, Livre..\) ?](#)
- [Comment m'inscrire à la bibliothèque ?](#)
- [Comment prolonger un document ?](#)
- [Perte ou dégradation d'un document](#)
- [Carte perdue](#)
- [Peut-on accéder à Internet ? Comment accéder à internet ?](#)
- [Comment accéder à mon compte lecteur \(abonné\) ?](#)
- [De combien de bibliothèques se compose le réseau des bibliothèques de Cergy Pontoise ?](#)
- [Qu'est-ce que la RFID ?](#)
- [Quelle est la durée de prêt ?](#)
- [Peut-on rendre ses documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau ?](#)
- [Peut-on faire venir des documents d'une autre bibliothèque ?](#)
- [Peut on faire des photocopies ?](#)
- [Peut-on faire des impressions ?](#)

■ **Comment réserver un document (CD, DVD, Livre..) ?**

Vous pouvez réserver des documents disponibles ou non à partir du site web du réseau des bibliothèques de Cergy Pontoise ou directement dans toutes les bibliothèques.

Le nombre de réservation est limité à 2 documents maximum par personne. Pour réserver vous devez être inscrit et vous connecter à votre [compte abonné](https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/page/identification) (<https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/page/identification>). Il vous suffit ensuite de rechercher le document souhaité et de cliquer sur "réserver". Choisissez votre site de retrait et vous n'avez plus qu'à patienter.

Haut de page

■ **Comment m'inscrire à la bibliothèque ?**

L'inscription est indispensable pour l'emprunt des documents. Elle est gratuite, valable 1 an, renouvelable et soumise au respect du règlement intérieur de la bibliothèque.

Pour vous inscrire, vous devez remplir un formulaire et attester de votre identité et de votre domicile. Le formulaire d'inscription est à retirer à l'accueil de votre bibliothèque.

Pour les moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par un des représentants légaux du mineur (parent, tuteur).

Haut de page

■ **Comment prolonger un document ?**

Vous n'avez pas fini votre livre ? Il est possible de faire 2 prolongations de trois semaines au maximum, à la condition que le document ne soit pas réservé par un autre usager et que vous ne soyez pas en retard. Connectez-vous à votre [compte abonné](https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/page/identification) (<https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/page/identification>) et cliquer sur prolonger ou adressez-vous à votre bibliothécaire.

Haut de page

■ **Perte ou dégradation d'un document**

Vous avez perdu ou abîmé un document (CD, DVD, livre.) ? Vous devez le remplacer à l'identique. Si le document n'est plus disponible, adressez-vous à un bibliothécaire qui vous indiquera un titre équivalent.

Haut de page

■ **Carte perdue**

Vous avez perdu votre carte ? N'attendez pas pour nous le signaler ! Présentez-vous muni de votre pièce d'identité afin de bloquer votre carte et d'en créer une nouvelle. Attention, la délivrance d'une nouvelle carte est payante.

Haut de page

■ **Peut-on accéder à Internet ? Comment accéder à internet ?**

Certaines bibliothèques du réseau proposent un accès à Internet.

Les bibliothèques de l'Astrolabe, l'Horloge et Visage du monde à Cergy, la Médiathèque municipale de Jouy-le-Moutier, les bibliothèques Apollinaire à Pontoise, la bibliothèque d'Eragny et la médiathèque Stendhal à Saint-Ouen-l'Aumône.

Les conditions d'utilisation et les règles varient selon les bibliothèques. Renseignez vous auprès de votre bibliothèque.

Haut de page

■ Comment accéder à mon compte lecteur (abonné) ?

Pour consulter votre compte abonné en ligne (voir les documents prêtés, les éventuels retards et faire des réservations) il faut se connecter à votre compte abonné (<https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/page/identification>).

Il vous faut alors saisir votre identifiant et votre mot de passe, reçus au moment de votre inscription. Suivez le tutoriel "**comment modifier ses identifiants de connexion**" (https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/dossiers_documentaires/tutoriel-modifier-ses-identifiants-de-connexion)".

En cas d'identifiant et/ou de mot de passe oublié ou erroné, vous pouvez **nous contacter** (<https://www.bibliotheques.cergypontoise.fr/Contact>).

Haut de page

■ De combien de bibliothèques se compose le réseau des bibliothèques de Cergy Pontoise ?

15 bibliothèques :

Espace de Médiation Artistique et Culturelle (en travaux) (CACP)

Médiathèque l'Astrolabe (Cergy)

Médiathèque L'Horloge (Cergy)

Médiathèque Visages du Monde (Cergy)

Bibliothèque Albert Camus (Eragny)

Médiathèque de Jouy le Moutier

Bibliothèque Berthe Morisot (Maurecourt)

Bibliothèque municipale de Menucourt

Bibliothèque municipale de Neuville sur Oise

Bibliothèque Municipale d'Osny - MÉMO

Bibliothèque Guillaume Apollinaire (Pontoise)

Bibliothèque des Louvrais (Pontoise)

Bibliothèque de Marcouville (Pontoise)

Médiathèque Stendhal (Saint Ouen l'Aumône)

Bibliothèque des Dames Gilles (Vauréal)

Haut de page

■ Qu'est-ce que la RFID ?

La RFID (Radio Frequency IDentification ou Identification par Fréquence Radio) est une nouvelle technologie qui permet entre autre l'automatisation totale des prêts de documents.

Elle vous permet ainsi d'effectuer vos opérations (prêt, retour) de manière totalement autonome, sans passer par un bibliothécaire.

Les médiathèques de Cergy, d'Osny, de Saint Ouen l'Aumône, et d'Eragny sont équipées de cette technologie.

Haut de page

■ Quelle est la durée de prêt ?

La durée d'un prêt est généralement de 3 semaines. Certains documents (partitions, méthodes de langue) sont empruntables pour 6 semaines. Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque.

Haut de page

■ Peut-on rendre ses documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau ?

Oui, vous pouvez restituer les documents (livres, CD, DVD, etc...) dans toutes les bibliothèques du réseau de Cergy Pontoise, quelque soit votre lieu d'emprunt. Il existe également 2 boîtes de retour 24/24h à Osny et Vauréal.

Haut de page

■ Peut-on faire venir des documents d'une autre bibliothèque ?

Vous pouvez faire venir dans une bibliothèque un document disponible ou emprunté dans une autre bibliothèque. Pour cela, vous devez réserver le document souhaité à partir du site web ou sur demande auprès d'un bibliothécaire.

Haut de page

■ Peut-on faire des photocopies ?

Vous pouvez faire des photocopies dans certaines bibliothèques du réseau. Les conditions d'utilisation et les coûts varient selon la bibliothèque. Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque.

Haut de page

■ Peut-on faire des impressions ?

Vous pouvez faire des impressions dans certaines bibliothèques du réseau. Les conditions d'utilisation et les coûts varient selon la bibliothèque. Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque.

Haut de page